

La critique des fausses beautés de l'éloquence dans le traité du beau

Autor(en): **Bernier, Marc André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **54 (2004)**

Heft 1: **Jean-Pierre de Crousaz : philosophe lausannois du siècle des Lumières**

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-381675>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CRITIQUE DES FAUSSES BEAUTÉS DE L'ÉLOQUENCE DANS LE *TRAITÉ DU BEAU*

MARC ANDRÉ BERNIER

Résumé

Le Traité du beau de Jean-Pierre de Crousaz semble condamner avec énergie les «fausses beautés» de l'éloquence, assimilées à d'«inutiles brillants» qui séduisent le sentiment pour mieux égarer le jugement. Pourtant, une fascination pour ces beautés éclatantes et surprenantes auxquelles s'attache le sentiment s'y fait également jour, annonçant ainsi l'éclatement d'un système du beau fondé sur une scission entre idées et sentiments au profit de démarches pour lesquelles le plaisir devra former le socle de toute esthétique future.

En 1714, Jean-Pierre de Crousaz, pasteur calviniste pétri de culture cartésienne, fait paraître un *Traité du beau* dont le chapitre onze est tout entier consacré à examiner ce qui fait «la beauté de l'éloquence»¹. À première vue, les considérations auxquelles il se livre en cette circonstance ne présentent rien de neuf. Comme l'a fort bien relevé la critique actuelle, Crousaz reprend alors, «dans un ordre aléatoire, différentes recommandations des rhétoriques contemporaines sur les “figures”, les “synonymes”, la vanité des citations, [...] l'hyperbole, la clarté, la brièveté, les différents styles [...] le pathétique, etc.»² Même l'intégration du commentaire rhétorique dans une théorie du beau ne doit pas surprendre, à une époque où cette tendance, promise à une si belle fortune, se manifeste déjà chez Shaftesbury et bientôt aussi chez l'abbé Du Bos. Mais examinons un passage où ce ton si convenu s'affirme, si j'ose dire, avec un éclat tout particulier :

Il ne faut pas, écrit Crousaz à propos des ornements de l'éloquence, que le plaisir de l'oreille fasse le moindre préjudice au fruit que l'Esprit doit tirer du Discours. [...] dès que les *Tropes* et les *Figures* qu'on met en œuvre pour s'emparer de

¹ J.-P. DE CROUSAZ, «De la Beauté de l'Eloquence», *Traité du beau*, 2^e édition, 1724 [1714, avec la date de 1715] ; réédition moderne : Paris, Librairie Arthème Fayard, coll. «Corpus des œuvres de philosophie en langue française», 1985, p. 288-341.

² J.-P. SERMAIN, «Le code du bon goût» in M. FUMAROLI (éd.), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne, 1450-1950*, Paris, P.U.F., 1999, p. 908.

l'imagination, et se rendre maître des passions par ce moyen, rendent un Discours ténébreux, dès [...] qu'une continuation de termes empruntez peuvent aisément donner lieu à des idées fausses, l'Eloquence ainsi parée n'a que de fausses Beautés.

Il est donc tout-à-fait nécessaire que les ornemens destinés à plaire et à réveiller l'attention, tels que sont la variété, la richesse, les fleurs, la pompe, et l'abondance, soient menagés avec beaucoup de circonspection. Un Discours qu'on écoute avec assez de plaisir, pour entrer sans distraction dans toutes les choses dont il traite, produit l'effet auquel il est destiné, mais s'il occupe l'attention par d'inutiles brillans, [...] alors ce qui devrait conduire au but en éloigne, [et] les ornemens sont de trop [...].³

Depuis Cicéron et Quintilien jusqu'à Bernard Lamy et Dominique Bouhours, ces préceptes ne sont rien d'autre qu'un pont aux ânes où le rhéteur ne manque jamais d'attendre son lecteur ou son élève. «Laissons à l'Italie», écrivait déjà Boileau dans son *Art poétique*, «De tous [l]es faux brillans l'éclatante folie»⁴; mais qu'il s'agisse de ces «faux brillans» dont parlait Boileau ou encore de ces «inutiles brillans» qu'évoque Crousaz à sa suite, la question des «fausses beautés» de l'éloquence ne représente pourtant pas un simple *topos* que déclinerait, imperturbable, notre *Traité du beau*.

1. *Actualité nouvelle de la question des «fausses beautés»*

C'est que la question des «fausses beautés» constitue un problème aussi étrange que complexe, et qui acquiert même une toute nouvelle actualité chez Crousaz. Partout présentes dans ses considérations sur la beauté de l'éloquence, ces «fausses beautés» constituent, il est vrai, un thème dont on pourrait sans doute expliquer aisément l'importance à la lumière des principes fondamentaux qui servent de socle à son système du beau. Dès les premiers chapitres de son ouvrage, on se souviendra en effet que Crousaz assure d'emblée que toute réflexion sur le beau doit distinguer deux types, souvent hétérogènes, de plaisir esthétique. Le premier appartiendrait au monde des idées, relèverait à ce titre de la faculté de connaître et serait «fondé sur une représentation rigoureuse [...] de sa cause»; le second, rattaché à l'univers du sentiment, dépendrait de la faculté de sentir et aurait pour principe «la surprise et l'admiration de ce qui apparaît dans l'instant, et dans l'instant seulement, comme nouveau, bizarre, éclatant, exceptionnel»⁵.

Je distingue, écrit ainsi Crousaz, deux sortes de perceptions; j'appelle les unes *Idées* et les autres *Sentimens*. Quand je pense à un Cercle, à un Triangle, [...] à une Maison, je forme des idées. Mais quand je mange, quand je me place auprès du feu, quand j'approche une fleur de mon nez, les perceptions de *Saveur*, de *Chaleur*,

³ J.-P. DE CROUSAZ, «De la Beauté de l'Eloquence», *op. cit.*, p. 330-331.

⁴ BOILEAU, *Art poétique*, Chant I, v. 43-44 in *Œuvres complètes*, éd. F. Escal, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 1966, p. 158.

⁵ Cf. B. SAINT-GIRONS, «L'esthétique cartésienne», *Esthétiques du XVIII^e siècle. Le modèle français*, Paris, Philippe Sers, 1990, p. 62.

d'*Odeur* qui me frappent, et qui me saisissent, sont du nombre de celles que j'appelle des *Sentimens*, et non pas de simples idées. Démêlons, poursuit Crousaz, ce qui plaît à l'Esprit, d'avec ce qui plaît au Cœur, ce qui se fait approuver, comme simple objet d'une idée, d'avec ce qui se fait approuver, comme cause d'un sentiment⁶.

Au regard de cette distinction, «inutiles brillants» et «fausses beautés» sont évidemment de l'ordre de ces choses que le cœur seul approuve et qui, comme l'écrit plus loin Crousaz, «deviennent meprisables quand elles ne font qu'amuser»⁷. En ce sens, les «fausses beautés» procèderaient d'un sentiment irréfléchi qui se laisserait trop facilement surprendre par la séduction d'une parole ou d'un objet dont la beauté factice est simplement apparente, à défaut de réunir les qualités effectives que suppose l'idée réfléchie du beau et que définissent, selon Crousaz, la variété, l'unité, la régularité, l'ordre et la proportion.

Mais distinguer de la sorte idées et sentiments se résume-t-il à simplement prolonger, sur le terrain de la discussion esthétique, la distinction, métaphysique celle-là, qu'avait déjà instituée Descartes entre *res cogitans* et *res extensa* ? Autrement dit, le thème, presque obsessionnel chez Crousaz, des «fausses beautés» se résumerait-il à un simple épiphénomène, somme toute incident, du rationalisme cartésien ? Ce que j'aimerais proposer à l'examen fait plutôt le pari que le problème des «fausses beautés» ne prend tout son sens que du moment où la réflexion l'inscrit dans un contexte plus vaste, qui embrasse aussi bien les débats sur l'abus des mots, sur la ruine de l'*inventio* oratoire et sur la promotion de l'*elocutio*, que sur la formation de ce que Jean-Paul Sermain appelle un «code du bon goût»⁸. En rappelant tour à tour ces diverses questions, on verra surtout, comme je me propose de le montrer, que le cadre conceptuel au sein duquel surgit, chez Crousaz, le problème des «fausses beautés» de l'éloquence, est lui-même menacé par la discussion de ce problème, au point d'annoncer ce qui, plus tard dans le siècle, se réclamera ouvertement d'une esthétique du sentiment fondée sur le seul plaisir.

2. Le contexte des linguistiques cartésiennes et de l'empirisme anglais

Reprenons les choses de plus loin, puisque l'idée même de «fausses beautés» est d'abord solidaire d'une tradition qu'avaient inaugurée aussi bien les linguistiques cartésiennes en France que l'empirisme anglais depuis John Locke. C'est ainsi que, dans un livre aussi célèbre que l'*Essai philosophique concernant l'entendement humain*, Locke appelait de ses vœux une *semiotike*, c'est-à-dire une science de «la Connoissance des Signes»⁹ linguistiques qui serait destinée à réformer «l'imperfection naturelle au Langage, & l'Obscurité

⁶ J.-P. DE CROUSAZ, «Idée générale du Beau», *Traité du beau*, *op. cit.*, p. 24-26.

⁷ J.-P. DE CROUSAZ, «De la Beauté de l'Eloquence», *op. cit.*, p. 294.

⁸ Cf. J.-P. SERMAIN, «Le code du bon goût», *op. cit.*, p. 879-943.

⁹ J. LOCKE, *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, trad. de Coste, Paris, J. Vrin, 1972 [1700], L. IV, ch. XXI, § 21, p. 602.

& la confusion qu'il est si difficile d'éviter dans l'usage des mots»¹⁰. Suivant cet esprit, il multipliait les mises en garde contre «l'abus des mots» et, en particulier, toutes les «applications artificielles & figurées» qu'on en fait au nom d'un art de dire dont les tours et les détours étudiés forment un «puissant instrument d'erreurs & de fourberie»¹¹. «Si nous voulons représenter les choses comme elles sont», il faut bien reconnaître, poursuit-il, que toute rhétorique n'est autre chose qu'un art de plaire qui farde le discours pour mieux «émouvoir les Passions & [...] séduire par-là le Jugement». D'un côté, en somme, le langage oratoire, avec ses artifices et ses faux brillants ; de l'autre, l'aspiration à un *plain language* qui, en représentant les choses avec rigueur, serait celui de «la Connoissance réelle & [de] la Vérité toute sèche»¹². Ce second langage inspire un style sobre et dépouillé, qui sera celui des *Transactions* de la *Royal Society* de Londres¹³ ; le premier, une éloquence où la parole, étrangère à tout souci d'exactitude, a pour seule vocation de plaire ou de toucher, d'émouvoir ou de séduire à force de multiplier les «fausses beautés» dont les rhéteurs connaissent si bien l'empire sur les cœurs.

Dans la France du XVIII^e siècle, pareille entreprise destinée à réformer les abus du langage au nom de la critique des beautés apparentes de l'éloquence ne peut que rallier de nombreux suffrages, dans la mesure où elle prolonge, voire surdétermine, les soupçons qu'avaient déjà marqués à l'égard de la rhétorique Descartes, Port-Royal et Malebranche¹⁴. Au seuil des Lumières, on en retrouve l'expression sous une forme assez achevée chez le philosophe Dom François Lamy à l'occasion de la polémique qui l'oppose aux rhéteurs Balthazar Gibert et Brulart de Sillery. À ce dernier, dont les *Réflexions sur l'éloquence* tentaient de rappeler que toute «vraye Rhetorique [...] échauffe l'imagination [...] par la pompe de ses images»¹⁵, Lamy réplique en condam-

¹⁰ *Ibid.*, L. III, ch. X, § 1, p. 397.

¹¹ *Ibid.*, L. III, ch. X, § 34, p. 412-413. Sur la question particulière de «l'abus des mots», cf. notamment U. RICKEN, «Abus de mots» in M. DELON (éd.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, P.U.F., 1997, p. 1-4.

¹² J. LOCKE, *op. cit.*, L. III, ch. X, § 34, p. 412. Sur l'hostilité de J. Locke envers la rhétorique, cf. T. M. CONLEY, qui commente les motifs pour lesquels «*the New Philosophers* – Locke in particular – were for the most part hostile to rhetoric» in *Rhetoric in the European Tradition*, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 1994, p. 191 sq.

¹³ Dans son *History of the Royal Society* (1667), T. Sprat rappelle que les membres de cette Société doivent opter pour «*a clear, naked, natural way of speaking* [...] bringing all things as near the mathematical plainness as they can ; and preferring the language of Artisans [...] before that of wits and scholars» ; cité par W. S. HOWELL, *Logic and Rhetoric in England, 1500-1700*, New York, Russell and Russell, 1961 [1956], p. 390.

¹⁴ Cf., en particulier, MALEBRANCHE, «Que ceux qui ont l'imagination forte persuadent facilement», *De la recherche de la vérité*, Paris, André Pralard, 1674, L. II, III, I, § VI, p. 467 sq.

¹⁵ F. BRULART DE SILLERY, *Réflexions sur l'éloquence*, Paris, Joseph Monge, 1712 [1700], p. 15.

nant dans un pamphlet au ton véhément les séductions qu'exerce l'éloquence. Celle-ci, prétend-il, est un art trompeur qui, en allant «à l'esprit par le cœur, & [...] au cœur par l'imagination», est moins préoccupé «du soin d'éclairer que de celui d'étourdir»¹⁶. Fort de l'autorité de Malebranche et de Locke, dont il se réclame, Lamy n'hésite pas à voir dans l'éloquence un «Art de convaincre à force de passionner», c'est-à-dire un «amas de figures & de fictions, qui vont toujours bien au delà de l'exacte vérité, & qu'on peut justement appeler de pompeuses & de magnifiques impostures»¹⁷. Comment nier, poursuit-il, que l'éloquence ne tende à flatter les passions pour mieux faire

[...] valoir les moindres lueurs, recevoir les plus petites vraysemblances, donner aux plus foibles raisons l'air de la plus grande solidité ? Qu'une pointe, une antithèse, un batement de mains, une exclamation, un coup de teste, une contorsion, y est souvent une preuve invincible ?¹⁸

Il ne s'agit là que d'un exemple : il serait aisé de les multiplier pour montrer comment, depuis Dom François Lamy jusqu'à Condillac ou d'Alembert, les «magnifiques impostures» de l'éloquence seront sans cesse soupçonnées de recourir aux effets brillants d'un langage séducteur qui sollicitent les passions pour mieux brouiller, à force d'exclamations, de contorsions et de «brillants inutiles», la représentation de «l'exacte vérité».

C'est donc cette longue tradition, aussi bien empiriste que cartésienne, qu'accueille à l'évidence le *Traité du beau*, comme le montre, entre mille exemples, ce passage où Crousaz rappelle que :

Le langage étant établi pour l'utilité des Hommes, quand on parle on doit avoir en vûe de faire passer dans l'Esprit des idées justes et des sentimens raisonnables, afin de les amener par là à la connoissance et à l'amour de la Verité, et de quelque verité qui leur soit utile. Il ne seroit pas Beau d'employer son tems à orner un Discours, dont on ne pourroit tirer aucun fruit. Une pensée fausse peut éblouir par des tours vifs qui présentent une *aparence de Beauté*, parce que quand on juge des choses par *sentiment*, on donne le nom de beau à ce dont on est vivement frappé. Mais après y avoir pensé avec plus d'attention on a honte de s'être mépris, on s'aperçoit qu'on a été frappé des *images* parce qu'elles étaient *grandes*, mais qu'on ne l'a point été

¹⁶ Dom F. LAMY, *Réponse de l'auteur de La connoissance de soy-mesme* in F. BRULART DE SILLERY, *op. cit.*, p. 26-27 ; cette réponse fut suivie d'une *Réplique à l'auteur de La connoissance de soy-mesme*. En 1703, la querelle se poursuit avec la parution du traité *De la véritable éloquence* de Balthazar Gibert, puis la réplique de Lamy dans *La rhétorique de collège trahie par son apologiste dans son traité De la véritable éloquence, contre celui de La connoissance de soy-même* (Paris, Denis Mariette, 1704). Sur cette polémique, cf. le *Journal des sçavans* (4 juin 1703, p. 347-350), les *Mémoires de Trévoux* (mars 1705, art. XLIII, p. 473-490) et l'abbé GOUJET, *Bibliothèque françoise ou Histoire de la littérature françoise*, Paris, 1740, t. I, p. 370-382.

¹⁷ Dom F. LAMY, «Réponse de l'auteur de *La connoissance de soy-mesme*», *op. cit.*, p. 26 et p. 37. Comme le signalent les *Mémoires de Trévoux* (art. cit., p. 481), Dom Lamy s'en rapporte sur ce point à «l'autorité de Mr. Locke».

¹⁸ Dom F. LAMY, «Réponse de l'auteur de *La connoissance de soy-mesme*», *op. cit.*, p. 37.

du sens, parce qu'il n'y en avoit point ; de sorte que d'une admiration trop précipitée, il est naturel de passer au mépris des ornemens qui ne servent qu'à couvrir un fantôme ou qu'à déguiser une erreur¹⁹.

Bref, à des idées justes et à des sentiments raisonnables s'opposent une pensée qui éblouit et une apparence de beauté : chez Crousaz, on voit bien à quel point reste encore vivant le souvenir de tout le lexique que le XVII^e siècle avait peu à peu introduit pour mieux condamner les «fausses beautés» de l'éloquence. Mais l'acuité particulière avec laquelle surgit à nouveau chez lui cette problématique ne fait pas que prolonger une tradition philosophique : elle s'explique également à la lumière d'une évolution qui, cette fois, concerne l'histoire de la rhétorique elle-même.

3. *Le contexte de l'histoire de la rhétorique*

Certes, tout le travail théorique qu'accomplit le XVIII^e siècle au sein de la tradition oratoire dont il est l'héritier est d'abord façonné par les innombrables polémiques que les philosophes suscitèrent à son égard et où s'affirmait souvent, comme on vient de le voir, une hostilité déclarée envers les arts du discours. C'est ainsi que, dès 1662, la *Logique* de Port-Royal avait notamment entrepris de ruiner le prestige dont la rhétorique traditionnelle revêtait les lieux oratoires. Depuis le *locus a similitudine* (ou «lieu de la similitude») jusqu'au *locus a causis* (ou «lieu tiré des causes»), ces lieux, faut-il le rappeler, devaient enseigner «l'art de tirer des arguments & des syllogismes»²⁰. Alliés traditionnels de l'invention oratoire, ils formaient une topique capable de fournir la matière de tout discours et, à ce titre, figuraient en bonne place dans les rhétoriques scolaires. Depuis la renaissance aristotélicienne du XII^e siècle jusqu'aux Lumières, c'est cette méthode qui présidait au protocole de la *disputatio* dans les Écoles²¹, et c'est précisément contre cette rhétorique ou mieux : contre «cette mauvaise fertilité de pensées communes»²², suivant l'expression du grand Arnauld, que la science et la philosophie nouvelles en

¹⁹ J.-P. DE CROUSAZ, «De la Beauté de l'Eloquence», *op. cit.*, p. 309-310.

²⁰ Cf. A. ARNAULD et P. NICOLE et, en particulier, «Des lieux ou de la méthode de trouver des arguments. Combien cette méthode est de peu d'usage», *La logique ou l'art de penser*, Paris, Guillaume Desprez, 1683 [1662] ; Paris, Flammarion, 1970, ch. 17, 3^e partie, p. 293-297. Sur cette critique, qui «correspond à l'époque où l'*inventio* comme méthode est méprisée», cf. F. GOYET, *Le sublime du «lieu commun». L'invention rhétorique dans l'Antiquité et à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, coll. «Bibliothèque littéraire de la Renaissance», Série 3, t. 32, 1996, p. 9 sq.

²¹ Cf., sur ce point, E. R. CURTIUS, *La littérature européenne et le Moyen Âge latin*, Paris, P.U.F., 1986 [1956], vol. I, p. 108 sq. ; et, plus récemment, A. DE LIBERA, «La logique de la discussion dans l'université médiévale», *Figures et conflits rhétoriques*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1990, p. 59-81.

²² A. ARNAULD, P. NICOLE, «Des lieux ou de la méthode de trouver des arguments. Combien cette méthode est de peu d'usage», *op. cit.*, p. 296.

avaient appelé dès le XVII^e siècle. Le recours à l'évidence rationnelle puis, au XVIII^e siècle, à l'évidence empirique avaient alors permis de récuser l'autorité de ces lieux oratoires, véritable routine assimilée à une logomachie scolastique et «gothique» dont tout le prétendu savoir – la remarque est de Pascal – est fait de «mots d'enflure» qui ont pour vocation de «guinder l'esprit»²³.

Dans un tel contexte, la rhétorique ou, du moins, ses théoriciens les mieux avisés, ne pouvaient que prendre acte de ces critiques. De fait, au XVIII^e siècle, seuls quelques auteurs livreront encore en faveur des lieux oratoires un combat d'arrière-garde, le plus souvent par attachement à Aristote et aux méthodes de l'École²⁴. Pour l'essentiel, cependant, les rhétoriques du XVIII^e siècle se sont détournées de cette voie et, jusque dans les milieux plutôt hostiles à la philosophie nouvelle, les lieux perdirent peu à peu de leur éclat, comme l'indique cette réflexion tirée de la préface de l'abbé Colin à sa traduction de l'*Orateur* de Cicéron :

Je ne nie pas que cette méthode [celle des lieux oratoires] ne puisse être utile à certains esprits peu inventifs & peu industriels ; mais je suis persuadé que ceux qui sont d'un caractère plus vif, plus pénétrant, plus élevé, doivent s'accoutumer de bonne heure à travailler de génie²⁵.

De cette attitude découlent deux conséquences fondamentales. En renonçant à la longue liste des lieux, la nouvelle rhétorique entend confier à la seule raison instruite par une encyclopédie du savoir le soin de féconder l'invention du discours. Déjà La Mothe Le Vayer, libertin érudit du Grand Siècle, considérait que «tous les lieux Oratoires sont fondez principalement sur la science, & sur les belles lettres, qu'on doit tenir pour la source de cette Invention des Rheteurs»²⁶. À son tour, Bernard Lamy, que Crousaz cite très longuement dans son *Traité du beau*, n'hésite pas à affirmer que la «methode des lieux» est un «art qui apprend à discourir sans jugement de choses qu'on ne sçait point», appelant dès lors l'invention à se confondre avec les «sciences particulieres [...] qui sont des sources fécondes d'où coulent toutes les autres veritez»²⁷.

²³ B. PASCAL, *De l'esprit géométrique et de l'art de persuader* in *Œuvres complètes*, texte établi, présenté et annoté par J. Chevalier, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de La Pléiade», 1954 [1657], p. 602.

²⁴ Cf., en particulier, BRETON, curé de Saint-Hippolyte, *De la rhétorique selon les préceptes d'Aristote, de Cicéron et de Quintilien*, Paris, G. Dupuis, 1703, p. 8 sq. et p. 197 ; et J.-L. CLAUSIER, *La rhétorique, ou l'art de connoître et de parler, avec un abrégé de la manière d'écrire des lettres. Les principales connoissances de la philosophie y sont appliquées à l'éloquence*, Paris, 1728, p. 4 sq.

²⁵ Abbé H. COLIN, «Préface, ou Discours préliminaire sur les moyens d'acquérir l'éloquence», *Traduction du Traité de l'orateur de Cicéron avec les notes*, Paris, chez de Bure l'aîné, 1737, p. 56.

²⁶ F. DE LA MOTHE LE VAYER, *La rhétorique du Prince*, Paris, Augustin Courbé, 1651, p. 13.

²⁷ B. LAMY, *La rhétorique ou l'art de parler*, quatrième édition, revue et augmentée, Paris, F. et P. Delaulne, 1701, p. 376 et 385.

Mais la ruine des lieux oratoires entraîne aussi une seconde conséquence qui, celle-ci, s'impose d'elle-même : l'élocution et, avec elle, les considérations sur le style et les figures du discours joueront désormais un rôle prépondérant. Cette mutation, les contemporains l'ont soulignée pour mieux s'en justifier : «l'étymologie le dit assez», remarque par exemple l'abbé d'Olivet, «l'Eloquence, qui est l'art en général, dépend fort de l'élocution, qui n'est qu'une de ses parties»²⁸. Des considérations de cette sorte signifient bien plus qu'une preuve oratoire tirée de l'étymologie : elles participent d'une tendance générale qu'encore une fois atteste, accentue et confirme la démarche de Crousaz lui-même, qui non seulement exclut l'*inventio* du champ de ses préoccupations, mais assimile encore ses observations sur la beauté de l'éloquence à des remarques critiques sur les seules beautés de l'*elocutio*.

Sur les ruines de l'*inventio*, enfin, la promotion des figures, des tropes et, de façon générale, des préoccupations pour les tours qu'il importe d'imprimer à une phrase pour la rendre brillante et spirituelle, fait renaître avec une force toute nouvelle le péril d'une rhétorique qui menacerait de se confondre avec une sorte de sophistique moderne fondée sur le seul souci de la virtuosité stylistique. Examinons, par exemple, en quoi consiste l'essentiel des remarques que Crousaz regroupe sous la section intitulée «Des différens styles». Après avoir rappelé à quel point «la nature de chaque chose étant déterminée, le style dont on se sert pour la décrire y doit convenir»²⁹, Crousaz poursuit en consacrant la suite de son propos à une condamnation aussi précise que sévère d'Ovide, de Sénèque et de Lucain – trois auteurs que la tradition critique de l'Âge classique rattache à une «latinité d'argent», c'est-à-dire à une latinité présumée décadente qui, succédant au Siècle d'Auguste, en aurait corrompu le bon goût. Véritable *topos* où se cristallise la hantise d'une nouvelle sophistique qui menacerait la prose française de la même affectation dont aurait été victime, sous l'ancien Empire, l'éloquence latine, la critique de la latinité décadente s'affirme un peu partout au cours du XVIII^e siècle. Ce peut être d'Alembert qui, déplorant la décadence des lettres, observe, dans son célèbre *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*, que «le siècle de Lucain & de Sénèque [a succédé immédiatement] à celui de Cicéron & de Virgile, & le nôtre

²⁸ P.-J. THOULIER, ABBÉ D'OLIVET, «Discours sur l'éloquence. Prononcé dans l'Académie françoise, avant la distribution des prix, le 25 d'août 1735», *Philippiques de Démosthène et Catilinaires de Cicéron traduites par monsieur l'abbé d'Olivet*, Paris, chez P. Gaudouin, 1736, p. 26. Cf. aussi l'article «Élocution» de l'*Encyclopédie* qui, en fait, cherche essentiellement à définir l'éloquence (*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, t. 5, 1755, p. 520-526). Cf. enfin Charles Rollin, suivant lequel «il faut que cette partie [l'élocution] soit bien essentielle à l'éloquence, puisqu'elle lui a donné son nom. Aussi voions-nous que c'est elle qui décide principalement du mérite des orateurs [...]» ; «Livre quatrième. De la rhétorique», *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres*, Paris, chez la Veuve Estienne, 1740 [1726-1728], t. 1, p. 451.

²⁹ J.-P. DE CROUSAZ, «De la Beauté de l'Eloquence», *op. cit.*, p. 324.

à celui de Louis XIV»³⁰ ; ou encore, comme on peut s'y attendre, de Crousaz, pour qui l'affectation d'Ovide et de Lucain, tout comme «les termes *pompeux*» de Sénèque, «sont une *monnoye brillante* qui n'est point de *bon aloi*»³¹.

À la même époque, c'est même à la critique de ces «monnaies brillantes qui ne sont pas de bon aloi» qu'en appelle sans cesse tout ce qui, en France, entend fixer un «code du bon goût». L'un des représentants les plus illustres et les plus accrédités de cette entreprise de codification esthétique et rhétorique fut sans nul doute Dominique Bouhours, célèbre jésuite qui, lui-même, se concevait comme une sorte de «législateur du Parnasse». Dans un ouvrage comme *La manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, publié à la fin du XVII^e siècle et souvent réédité par la suite, Bouhours reprend ainsi la condamnation des «fausses beautés» du discours, dont les auteurs de la latinité décadente auraient abusé et qu'à leur exemple avaient célébrées les théoriciens du baroque italien et du conceptisme espagnol³². C'est que, pour Bouhours, le vaste empire de l'éloquence est traversé par une frontière destinée à séparer les tours et les figures qui doivent leur «faux brillant» à une imagination déréglée, de ceux où l'esprit brille à raison de la solidité du savoir qui en féconde l'invention. C'est même cette opposition entre «faux esprit» et «bel esprit» qui structure tout le dialogue sur lequel est construit *La manière de bien penser*. Tandis que Philanthe (littéralement, «celui qui aime les fleurs»), lui-même amateur de littérature italienne et de «faux brillants», y observe qu'une pensée ingénieuse «pique davantage» lorsque le mensonge y triomphe, Eudoxe, au contraire, lui rappelle avec une belle constance que ces beautés ne plaisent que dans la mesure où elles sont fondées sur une vérité rigoureusement établie³³. Cependant, même si Eudoxe se récrie volontiers devant les «fausses beautés» des auteurs de la latinité décadente, de l'Italie baroque ou de l'Espagne du Siècle d'or³⁴, l'apport théorique du conceptisme fournit en même temps à Bouhours sa conception générale de l'esprit, voire une sorte d'idéal de la parole polie et spirituelle, que résume cette distinction :

³⁰ J. LE ROND D'ALEMBERT, «Discours préliminaire», *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, t. 1, 1751, p. xxxii.

³¹ J.-P. DE CROUSAZ, «De la Beauté de l'Eloquence», *op. cit.*, p. 325 ; les italiques sont de Crousaz.

³² Il faut entendre par «conceptisme», le «mouvement» qu'illustrèrent, en littérature, l'Italien Giambattista Marino et l'Espagnol Francisco de Quevedo ; et, en rhétorique, l'Espagnol Baltasar Gracián, et l'Italien Emanuele Tesauro. Sur ces différents auteurs et la mouvance du conceptisme à laquelle chacun se rattache, cf., en particulier, l'important ouvrage de M. BLANCO, *Les rhétoriques de la pointe. Baltasar Gracián et le conceptisme en Europe*, Genève, Slatkine, coll. «Bibliothèque littéraire de la Renaissance», série 3, t. 27, 1992.

³³ Cf. D. BOUHOURS, *La manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, Paris, Florentin Delaulne, 1705 [1687] ; reprint, avec introduction et notes de S. Guellouz, Toulouse, Université de Toulouse-Le-Mirail, 1988, p. 10-11 et 77.

³⁴ *Ibid.*, p. 356 sq.

On entend par ouvrage *de l'esprit* un ouvrage de la raison et de cette intelligence qui distingue l'homme de la bête ; on entend par ouvrage *d'esprit* un ouvrage de la raison polie et de cette fine intelligence qui distingue l'homme de l'homme ³⁵.

Bref, du moment où la vérité et l'exactitude d'un trait sont assurées, Bouhours ne ménage ni ses éloges, ni son enthousiasme pour tout ce qui fait du langage un exercice où s'illustrent cette «raison polie» et cette «fine intelligence» qui se gagnent les cœurs et les esprits à force de briller. En parfait accord avec les théoriciens du conceptisme, il considère même que la parole ne s'épanouit pleinement qu'au sein de toutes les stratégies oratoires où s'affirme la force de séduction du langage, les beautés de l'éloquence venant conférer à la phrase un tour qui se veut plus vif, plus frappant ou plus mordant.

Conclusion

Or, c'est précisément ce code du bon goût, d'un bon goût éminemment mondain et français, fondé sur la double postulation d'une raison savante et souriante, séductrice et critique, que met curieusement en évidence l'examen que fait Crousaz des «fausses beautés» de l'éloquence. D'une part, celui-ci condamne avec la dernière énergie toutes ces «fausses beautés» et tous ces «inutiles brillants», vaines apparences et dangereux fantômes qui séduisent le sentiment pour mieux égarer le jugement. Sur ce point, sa critique s'appuie alors, comme on l'a vu, sur une tradition qui renvoie aussi bien au rationalisme cartésien et à l'empirisme anglais qu'à l'évolution récente de la réflexion rhétorique et du goût mondain. Mais, d'autre part, se manifeste en même temps une étrange fascination pour ces beautés éclatantes et surprenantes auxquelles s'attache le sentiment. Presque partout Crousaz s'emploie, et cet aspect est véritablement étonnant chez ce digne pasteur, à revaloriser le plaisir du verbe ou, pour mieux dire, à célébrer la dimension sensible de la parole éloquente. De fait, comment expliquer autrement ces pages où il rappelle avec insistance qu'«il ne suffit pas d'éviter tout ce qui rebute l'attention en faisant de la peine, [mais qu'] il faut de plus la soutenir par le plaisir» ³⁶ ? C'est que le plaisir, précise Crousaz, «rend attentif, et l'attention fait qu'on voit les choses plus distinctement et qu'on les sent plus vivement» ³⁷. De même, comment comprendre sous un autre jour cette section où toute son attention se porte sur «la Beauté des Discours où l'on se propose de plaire plus que d'instruire» ? ³⁸

³⁵ D. BOUHOURS, *Remarques nouvelles* ; cité par Suzanne Guellouz dans son introduction à *La manière de bien penser*, *op. cit.*, p. lxiii, note 205 (c'est moi qui souligne).

³⁶ J.-P. DE CROUSAZ, «De la Beauté de l'Eloquence», *op. cit.*, p. 318.

³⁷ *Ibid.*, p. 306-307.

³⁸ *Ibid.*, p. 333-336.

Il arrive souvent aux Hommes, observe alors Crousaz, de ne s'entretenir qu'à dessein de s'amuser, et on ne sauroit raisonnablement contester que du moins l'imperfection de notre nature et la foiblesse de notre genie, incapable de se soutenir sans cesse dans le sérieux et dans l'élevation, n'exige ces délassemens et ne les rende tout-à-fait légitimes. Souvent donc ce n'est point pour arrêter l'attention sur quelque vérité, qu'on parle ; on se propose uniquement de plaire et de divertir, et tout ce que l'on dit dans ce dessein passe pour *Beau*, pour bien exprimé et pour bien pensé, quand il a le succès qu'on cherche³⁹.

Ces remarques où affleure un souci manifeste pour les plaisirs un peu frivoles que procure une parole qui n'aspire qu'à divertir sont sans doute incidentes. Elles me semblent néanmoins suffisamment nombreuses et insistantes pour donner à penser que le *Traité du beau*, qui fut peut-être l'une des dernières grandes tentatives de la première partie du XVIII^e siècle pour établir un système du beau fondé sur une scission entre idées et sentiments, annonce en même temps l'éclatement de ce cadre conceptuel au profit de démarches pour lesquelles, désormais, le plaisir et le sentiment devront former le socle de toute esthétique future.

³⁹ *Ibid.*, p. 333.

